



RENTRÉE SCOLAIRE : FRAIS DE CANTINE ALLÉGÉS

Afin de répondre à la problématique du pouvoir d'achat, le conseil municipal a décidé de revoir la grille tarifaire quant à la restauration scolaire pour la rentrée.



Grâce au dispositif de l'État de la cantine à 1 €, la municipalité a réévalué ses tarifs pour offrir des conditions plus avantageuses à tous, sans modifier la qualité ou la quantité des repas proposés. Ainsi, près de 20 % de familles supplémentaires bénéficieront de la tarification à 1 €, désormais étendue aux familles classées en QF 5, représentant une économie annuelle d'environ 400 €. Les familles des QF 1 à 4 bénéficieront d'une réduction de 0,40 € par repas, soit une économie annuelle équivalente à près d'un mois de gratuité.

Cette initiative vise non seulement à alléger les charges des ménages, mais aussi à encourager un meilleur retour à l'emploi en réduisant les coûts de garde et de restauration des enfants. En rendant la cantine plus accessible, nous espérons lever un frein pour les familles envisageant de reprendre une activité professionnelle. Nous restons également engagés à offrir des repas équilibrés et sains, en privilégiant le bio, en réduisant l'usage du plastique (objectif 0 % à Survilliers), en proposant des menus végétariens et en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Liens utiles

[Plus d'informations sur la cantine à 1€](#)

Contact

enfance@mairiesurvilliers.fr